

# Boudry News

## Editorial : Boudry poursuit son développement



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Boudry s'anime à nouveau. Boudry existe et il fait bon y vivre. Arrêtons de nous morfondre, les activités revivent, les possibilités de rencontres renaissent. Voilà ce que j'écrivais il y a trois semaines et à nouveau ce satané Covid nous rattrape. Restons donc prudents et attentifs. Appliquons les mesures sanitaires et soyons positifs.

Même si, après six ans de progression, notre population stagne quelque peu, d'autres signes très positifs nous montrent que Boudry poursuit sa croissance et va vers des jours meilleurs.

L'entreprise BMS (Celgène) a rapatrié ses activités du Val-de-Travers à Boudry et engage à tour de bras. Mikron Automation a terminé la construction de ses nouveaux locaux, les cafés Centaure également ; l'entreprise Petitpierre a déplacé une partie de ses activités de Cortaillod à Boudry et l'entreprise Jean Singer & Cie a emménagé sur le plateau de la Gare, voilà quelques signes très positifs du dynamisme économique qui se développe sur notre territoire communal.

À nous, autorités politiques et membres des sociétés locales, dès que ce sera possible, de faire revivre la cité qui s'est quelque peu endormie suite à la situation sanitaire. Faisons tous preuve de créativité et de dynamisme afin de retrouver le simple plaisir de nous rencontrer et de partager des activités communes.

Notre première rencontre se fera peut-être le 1<sup>er</sup> janvier autour de la soupe et du thé offerts à nos concitoyens en fin d'après-midi près de la patinoire. Venez nombreux, anciens et nouveaux habitants, partager un moment convivial pour simplement faire connaissance ou renouer les liens.

Les membres du Conseil communal vous adressent leurs meilleurs vœux. Que les fêtes de fin d'année soient pour tous des moments privilégiés de rencontre, d'amitié et de convivialité.

*Soyez heureux !*

*Jean-Michel Buschini  
Président du Conseil communal*

## Quelques prestations en bref

### ➤ *Pour les transports publics :*

Une subvention de 25% est accordée pour les cartes 6 courses, zones 1-2, plein tarif, catégorie « adulte » aux personnes domiciliées sur le territoire communal.

Conditions : il faut avoir oblitéré, au moins deux fois, la carte à un arrêt se situant sur le territoire communal.

### ➤ *Pour les nouveaux-nés :*

La Commune de Boudry offre aux parents d'enfants de moins de 3 ans : 30 sacs taxés de 35 litres, par an et par enfant.

Ces derniers peuvent être retirés à la réception de l'Administration communale, route des Addoz 68 à Boudry, sur présentation d'une pièce d'identité.

### ➤ *Pour les factures dentaires :*

Voir le règlement communal relatif à la contribution communale aux frais de traitements dentaires, du 14 mars 2014, disponible sur le site internet

### ➤ *Pour les factures :*

L'e-bill est disponible à la Commune de Boudry.

N'hésitez donc pas à vous inscrire ou à vous réinscrire à cette prestation par un simple clic dans votre e-banking et recevez ainsi vos factures communales par voie électronique.

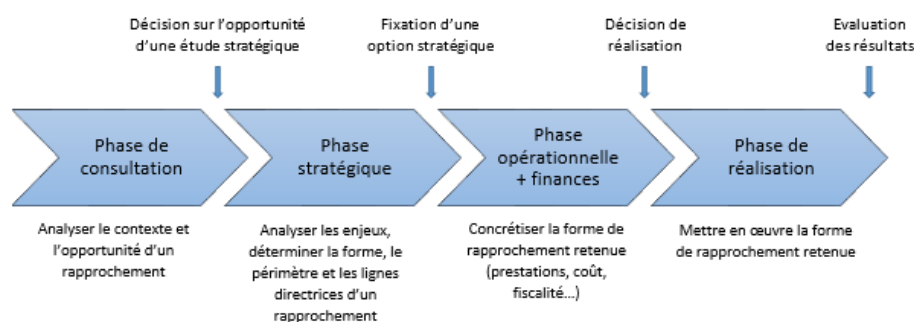
**Etude sur la fusion des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes**

En septembre 2020, les législatifs des communes de Boudry, Cortaillod et Milvignes ont simultanément donné leur aval à l'octroi d'un crédit total de CHF 150'000.- (partagé à parts égales) pour réaliser une étude de faisabilité sur une fusion de ces communes.

Les travaux ont été menés tambour battant au cours de cette année, avec la contribution active de groupes de travail thématiques réunissant des délégués des différents partis politiques.

Ce rapport sera présenté en avril 2022 aux trois Conseil généraux. En cas d'acceptation, une étude opérationnelle aboutissant à une convention de fusion sera effectuée et c'est sur cette dernière que le peuple sera appelé à se prononcer en votation populaire.

Jean-François de Cerjat, administrateur communal

**Nous recherchons :**

Un patrouilleur scolaire suppléant (H/F)

**Vos tâches :**

- Remplacer sporadiquement les patrouilleurs scolaires
- Veiller à la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie des collèges
- Protéger les enfants des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée

L'offre complète se trouve sur notre site internet : [www.boudry.ch/administration/offres d'emploi](http://www.boudry.ch/administration/offres_d'emploi)

Si cette offre vous intéresse, faites-nous parvenir votre postulation, accompagnée des documents usuels, à l'administration communale.



Les guichets de l'administration seront fermés du 23 décembre à 16h00 au 31 décembre 2021.

Réouverture le lundi 3 janvier 2022 à 8h00.

Les services de piquets restent bien entendu joignables en cas d'urgence.

Nous vous souhaitons des belles fêtes de fin d'année !

Ont participé à la rédaction :  
Madame et Messieurs les  
Conseillers communaux

Marisa Braghini  
Jean-Michel Buschini  
Luigi D'Andrea  
Gilles de Reynier  
Daniel Schürch

Ainsi que :  
Tiziana Ellero  
Carine Giaque  
Anne-Karine Renaud  
Jean-François de Cerjat

**Editeur :**

Conseil communal de Boudry

**Correspondance et administration :**

Administration communale  
Route des Addoz 68  
2017 Boudry  
tél : 032 886 47 20  
courriel : [commune.boudry@ne.ch](mailto:commune.boudry@ne.ch)  
Internet : [www.boudry.ch](http://www.boudry.ch)

Tirage : 3'030 exemplaires